

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1888

---

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1888.

---

#### RAPPORTS

FAITS, AU NOM DES SIX COMMISSIONS DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS (').

---

#### ÉLECTIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES.

---

MESSIEURS,

Au nom de la 2<sup>e</sup> commission, j'ai l'honneur de faire rapport sur les élections législatives des 12 juin et 22 octobre, et les ballottages des 19 juin et 29 octobre derniers, qui ont eu lieu pour l'arrondissement de Bruxelles:

Vous voudrez bien, Messieurs, me dispenser — ce qui serait fastidieux — de vous donner la longue énumération du nombre de voix obtenues respectivement par chacun des nombreux candidats qui se sont trouvés en présence lors de ces élections, lesquelles ont été, comme vous le savez, vivement disputées.

Je me bornerai à vous dire que la 2<sup>e</sup> commission a conclu à l'admission, en qualité de Représentants de l'arrondissement de Bruxelles, de MM. Bilaut, Buls, Casse, de Borchgrave, de Merode, d'Oultremont, De Smedt, Jacmart, Mesens, Nerinx, Parmentier, Powis de Tenbossche, Simons, Slingeneyer, Somzé et Stroobant, qui ont tous justifié de leurs conditions d'éligibilité.

Au second ballottage — celui du 29 octobre dernier — entre MM. Powis de Tenbossche et Graux, le premier a obtenu 8,047 voix et le second 7,843 voix.

---

(') Élections de l'arrondissement de Nivelles, rapport, n° 6.

J'ai donc l'honneur, au nom de la 2<sup>e</sup> commission, de vous proposer l'admission de M. Powis de Tenbosse et de l'admettre, avec les autres élus du 19 juin dernier, à la prestation du serment constitutionnel.

*Le Rapporteur,*

COOMANS.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE ROULERS.

**MESSIEURS,**

Les électeurs de l'arrondissement de Roulers ont eu à procéder, le 12 juin dernier, à l'élection de deux Représentants, en remplacement de MM. de Jonghe d'Ardoye et de Montblanc.

Ceux-ci étaient seuls candidats.

Le nombre des votants a été de 844.

Bulletins nuls, 53.

MM. de Jonghe d'Ardoye et de Montblanc ont obtenu respectivement 754 et 761 voix, aucune réclamation ne s'étant produite d'ailleurs.

Votre 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer la validation du résultat de cette élection.

*Le Rapporteur,*

MERODE P<sup>co</sup> DE RUBEMPRÉ.

*Le Président,*

T. DE LANTSHEERE.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE FURNES.

**MESSIEURS,**

Les électeurs de l'arrondissement de Furnes ont eu à procéder, le 12 juin dernier, à l'élection d'un Représentant.

M. Léon Visart de Bocarmé, Représentant sortant, était seul candidat.

Le nombre des votants a été de . . . . . 458

Celui des bulletins nuls de . . . . . 25

Le nombre des bulletins valables en faveur de M. Visart de Bocarmé  
a été de . . . . . 413

Aucune réclamation ne s'est produite.

En conséquence, votre 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer la validation de l'élection de M. Léon Visart de Bocariné.

*Le Rapporteur,*

MERODE P<sup>cc</sup> DE RUBEMPRÉ.

*Le Président,*

T. DE LANTSHEERE.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE DIXMUDE.

MESSIEURS,

Les électeurs de l'arrondissement de Dixmude ont été convoqués, le 12 juin 1888, pour procéder à l'élection d'un Représentant.

Le nombre des votants a été de 473.

M. De Lantsheere, Représentant sortant et seul candidat, a obtenu 401 voix.

Aucune réclamation ne s'est produite.

En conséquence, votre 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer la validation de l'élection de M. De Lantsheere.

*Le Rapporteur,*

MERODE P<sup>cc</sup> DE RUBEMPRÉ.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUGES.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection de Bruges du 12 juin dernier.

Le total des votes a été de . . . 1,525

Bulletins blancs et nuls . . . 142

Votes valables . . . 1,183

Majorité absolue . . . 592

MM. De Clercq, Adolphe, obtient . . . 1,121 voix ;

Ronse, Alfred, — . . . 1,099 —

Visart, Amédée, — . . . 1,105 —

Aucune réclamation ne s'étant produite et les candidats ayant tous fait antérieurement partie de la Chambre, la 3<sup>e</sup> commission a l'honneur de conclure à la validation de l'élection de Bruges.

*Le Rapporteur,*

L. DE HEMPTINNE.

*Le Président,*

KERVYN DE LETTENHOVE.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN.

MESSIEURS,

Au nom de la 3<sup>e</sup> commission, j'ai l'honneur de faire rapport sur les opérations du collège électoral de l'arrondissement de Louvain.

Le nombre des votants a été de . . . . .	2,049
Celui des billets nuls . . . . .	215
Le nombre des votes valables est de . . . . .	1,834
Majorité absolue . . . . .	918
MM. Beeckman, Joseph, a obtenu . . . . .	1,753 suffrages;
Delcour, Charles . . . . .	1,743 —
De Neeff, Ed. . . . .	1,740 —
Halflants, Louis . . . . .	1,742 —
Schollaert, François . . . . .	1,772 —

Ces messieurs justifient des conditions d'éligibilité.

Les opérations n'ont donné lieu à aucune réclamation.

En conséquence, la 3<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer de valider les pouvoirs de MM. Beeckman, De Neeff, Halflants, Delcour et Schollaert.

*Le Rapporteur,*

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

*Le Président,*

KERVYN DE LETTENHOVE.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE TURNHOUT.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter, au nom de la 1<sup>re</sup> commission, rapport sur les opérations électorales du collège de Turnhout.

Le nombre des votes valables étant de . . . . .	4,162
La majorité absolue a été fixée à . . . . .	582 suffrages.
MM. Diereckx a obtenu . . . . .	1,008 —
Coomans — . . . . .	971 —
Nothomb — . . . . .	917 —

Ces messieurs ont donc été proclamés élus.

Aucune réclamation n'a été introduite contre le résultat proclamé par le bureau principal.

Il y a lieu, en conséquence, d'admettre au serment constitutionnel MM. Diereckx, Coomans et Nothomb. Ceux-ci, ayant déjà fait partie de la Chambre des Représentants, n'ont plus à justifier qu'ils remplissent les conditions d'âge et d'éligibilité requises.

*Le Rapporteur,*

B<sup>ou</sup> ED. OSY DE ZEGWAART.

*Le Président,*

ERNEST SLINGENEYER.

---

### ELECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANVERS.

**MESSEIERS,**

Nous avons l'honneur de vous présenter, au nom de la 1<sup>re</sup> commission, rapport sur les opérations électorales du collège d'Anvers.

Le nombre des votes valables étant de 42,873,

La majorité absolue a été fixée à 6,437.

MM. Jacobs	a obtenu . . . . .	6,648 suffrages ;
Coremans	— . . . . .	6,634 —
Meeus .	— . . . . .	6,634 —
Osy	— . . . . .	6,622 —
De Decker	— . . . . .	6,618 —
Guyot	— . . . . .	6,617 —
De Winter	— . . . . .	6,614 —
Delaet	— . . . . .	6,610 —

Ces messieurs ont été proclamés élus.

Aucune réclamation sérieuse n'a été introduite contre le résultat proclamé par le bureau principal ; il y a donc lieu d'admettre au serment constitutionnel MM. Coremans, De Decker, Delaet, De Winter, Guyot, Jacobs, Meeus et Osy, qui, ayant déjà fait partie de la Chambre, n'ont plus à justifier qu'ils remplissent les conditions d'âge et d'éligibilité requises.

*Le Rapporteur,*

JULES CARLIER.

*Le Président,*

ERNEST SLINGENEYER.

---

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE COURTRAI.

MESSIEURS,

Les électeurs de l'arrondissement de Courtrai se sont réunis, le 12 juin 1888, pour procéder à l'élection de quatre Représentants, en remplacement de MM. De Haerne, Tack, Reynaert et Vandenpeereboom.

Le nombre des votants était de 2,526.

Le nombre des bulletins nuls est de 52.

Restent 2,494 bulletins valables.

Majorité absolue : 1,248.

MM. De Haerne	obtient . . .	1,688	suffrages;
Reynaert	— . . .	1,697	—
Tack	— . . .	1,678	—
Vandenpeereboom	— . . .	1,697	—

Les autres candidats ont obtenu :

MM. Crombeke . . . . .	770	suffrages;
Gillon . . . . .	756	—
Vandenberghé . . . . .	757	—

MM. De Haerne, Reynaert, Tack et Vandenpeereboom ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été proclamés membres de la Chambre des Représentants.

Aucune réclamation n'a été faite contre cette élection. La 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer la validation de l'élection de MM. De Haerne, Reynaert, Tack et Vandenpeereboom.

*Le Rapporteur,*

ADOLPHE DE CLERCQ.

*Le Président,*

T. DE LANTSHEERE.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'OSTENDE.

MESSIEURS,

Les électeurs de l'arrondissement d'Ostende ont été convoqués, le 12 juin, à l'effet de procéder à l'élection d'un Représentant.

Le nombre des votants a été de . . . . .	1,531
Bulletins nuls . . . . .	18
Nombre des votes valables . . . . .	1,513
Majorité absolue. . . . .	657
MM. Carbon a obtenu . . . . .	666 voix;
de Stuers . . . . .	659 —

En conséquence, M. Carbon a été proclamé membre de la Chambre des Représentants. Aucune réclamation n'est parvenue à la Chambre, au sujet des opérations électorales. M. Carbon a justifié des conditions d'âge et de nationalité.

La 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de proposer la validation de l'élection d'Ostende.

Une observation qui, dans l'espèce, n'entache pas la validité de l'élection, a été faite par un électeur.

M. le commissaire de l'arrondissement de Bruges-Ostende, sous prétexte que deux électeurs auraient été indûment omis sur les listes, aurait modifié celles-ci deux jours avant l'élection.

Le pétitionnaire fait remarquer que ces inscriptions sont contraires à l'article 42 des lois électorales coordonnées, et appelle l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur cet abus.

La 4<sup>e</sup> commission appuie cette observation.

*Le Rapporteur,*

ALF. RONSE.

*Le Président,*

T. DE LANTSHEERE.

---

#### ELECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE MALINES.

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter, au nom de la 1<sup>re</sup> commission, rapport sur les opérations électorales du collège de Malines, le 12 juin dernier.

Le nombre des votes valables étant de 2,679, la majorité absolue a été fixée à 1,340.

MM. Lefebvre a obtenu . . . . .	1,645	suffrages;
Fris — . . . . .	1,625	—
Notelteirs — . . . . .	1,616	—

Ces messieurs ont été proclamés élus.

Aucune réclamation n'a été introduite contre le résultat proclamé par le bureau principal; il y a donc lieu d'admettre au serment constitutionnel MM. Fris, Lefebvre et Notelteirs, qui, ayant déjà fait partie de la Chambre, n'ont plus à justifier qu'ils remplissent les conditions d'âge et d'éligibilité requises.

*Le Rapporteur,*

HENRICOT.

*Le Président.*

ERNEST SLINGENEYER.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE TERMONDE.

MESSIEURS,

Le 23 octobre dernier, une élection a eu lieu, à Termonde, pour remplacer, comme membre de la Chambre des Représentants, M. Léon De Bruyn, nommé Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Un seul candidat avait été présenté, M. Léon De Bruyn; il a obtenu 400 voix sur 422 votants. En conséquence, il a été proclamé membre de la Chambre des Représentants.

M. Léon De Bruyn, ayant déjà fait partie de la Chambre, n'avait pas à fournir de nouveau la preuve de sa qualité de Belge.

Les opérations électorales ont été régulières et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

La 6<sup>e</sup> commission vous propose de valider l'élection de M. De Bruyn.

*Le Rapporteur,*

HOUZEAU.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.

MESSIEURS,

Le 12 juin dernier, 1,530 électeurs ont pris part au scrutin dans l'arrondissement de Philippeville. 17 bulletins ont été annulés pour la Chambre. Le nombre des votes valables était donc de 1,513 et la majorité absolue de 657.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

MM. Riquet de Chimay . . . . .	678 voix;
De Baré de Comogne . . . . .	662 —
Mineur' . . . . .	653 —
Tournay . . . . .	619 —

MM. Riquet de Chimay et de Baré de Comogne ont été proclamés membres de la Chambre des Représentants. Ils ont déjà fait partie de cette assemblée et possèdent donc la preuve de nationalité exigée.

Les opérations électorales ont été régulières et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

La 6<sup>e</sup> commission vous propose à l'unanimité de valider cette élection.

*Le Rapporteur,*

HOUZEAU.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE DINANT.

MESSIEURS,

Le 12 juin dernier, à Dinant, le nombre des votants a été de 1,255; il y avait pour la Chambre 25 bulletins blancs ou nuls. La majorité absolue était donc de 615.

MM. Thibaut	a obtenu . . .	791 voix ;
de Liedekerke	— . . .	741 —
de Séllys-Longchamps	— . . .	466 —

En conséquence, MM. Thibaut et de Liedekerke ont été proclamés membres de la Chambre des Représentants.

Les opérations ont été régulières et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Ces messieurs, ayant siégé à la Chambre, ont déjà fait preuve de nationalité.

La 6<sup>e</sup> commission vous propose de valider leur élection.

*Le Rapporteur,*

HOUZEAU.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE NAMUR.

MESSIEURS,

A Namur, le 12 juin 1888, deux listes de candidats à la Chambre se trouvaient en présence.

3,588 électeurs ont pris part au scrutin,

64 bulletins nuls pour la Chambre ont été trouvés dans les urnes,

d'où 3,524 votes valables, donnant 1,765 pour le chiffre de la majorité absolue.

Le dépouillement a donné comme résultat :

MM. De Moreau . . . . .	1,895 suffrages;
Dohet . . . . .	1,839 —
Doucet . . . . .	1,820 —
Melot . . . . .	1,845 —
Cuvelier . . . . .	1,681 —
Dethy . . . . .	1,627 —
Finet . . . . .	1,646 —
Hambursin . . . . .	1,560 —

En conséquence, les quatre premiers, ayant obtenu le plus de voix et la majorité absolue, ont été proclamés membres de la Chambre des Représentants.

Les opérations électorales ont été régulières et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

La 6<sup>e</sup> commission vous propose donc de valider l'élection de MM. de Moreau, Dohet, Doucet et Melot qui, ayant déjà fait partie de cette assemblée, n'avaient pas à établir à nouveau leur nationalité.

*Le Rapporteur,*

HOUZEAU.

---

### ELECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE THIELT.

MESSIEURS,

Les électeurs de l'arrondissement de Thielt ont été convoqués, le 12 juin dernier, pour procéder à l'élection de deux membres de la Chambre des Représentants.

641 électeurs ont pris part au vote.

Il y a eu 90 bulletins blancs et nuls.

MM. Beernaert	a obtenu	. . . . .	496 voix ;
Vander Bruggen	—	. . . . .	505 —

M. Vander Bruggen, qui n'a pas fait partie de la Chambre, a justifié des conditions d'âge et de nationalité.

Les opérations électorales ont été trouvées régulières.

Votre 4<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer d'admettre MM. Beernaert et Vander Bruggen à la prestation du serment constitutionnel.

*Le Rapporteur,*

L. DE SADELEER.

*Le Président,*

T. DE LANTSHEERE.

---

### ELECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE.

MESSIEURS,

La 5<sup>e</sup> commission, après avoir constaté que toutes les pièces relatives à l'élection de Bastogne et requises par la loi étaient réunies au dossier et

après en avoir pris connaissance, a reconnu que M. Van Hoorde a obtenu 237 suffrages et qu'il y a 3 bulletins nuls.

M. Van Hoorde, faisant déjà partie de cette Chambre, n'avait pas à justifier de sa nationalité.

En conséquence, la 5<sup>e</sup> commission a l'honneur, Messieurs, de vous proposer de valider l'élection de M. Van Hoorde.

*Le Rapporteur,*

C<sup>te</sup> DE BRIEY.

*Le Président,*

JACMART.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI.

MESSIEURS,

La 5<sup>e</sup> commission, après avoir constaté que les pièces relatives à l'élection de Charleroi et requises par la loi étaient réunies au dossier, et après en avoir pris connaissance, a reconnu les résultats suivants :

Nombre total de votants . . . . .	5,107
Bulletins nuls et blancs . . . . .	53
Nombre des suffrages valables . . . . .	5,054
Majorité absolue. . . . .	2,528
MM. Giroul a obtenu . . . . .	2,880 suffrages.
Levie — . . . . .	2,174 —

En conséquence, la 5<sup>e</sup> commission conclut à la validation de l'élection de M. Giroul en qualité de membre de la Chambre des Représentants.

*Le Rapporteur,*

C<sup>te</sup> DE BRIEY.

*Le Président,*

JACMART.

### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'YPRES.

MESSIEURS,

La 5<sup>e</sup> commission, après avoir constaté que les pièces relatives à l'élection d'Ypres et requises par la loi étaient réunies au dossier et après en avoir pris connaissance, a reconnu les résultats suivants :

Nombre de votants . . . . .	1,078
Bulletins nuls. . . . .	88
Votes valables . . . . .	990
Majorité absolue. . . . .	496
MM. Berten a obtenu . . . . .	917 suffrages;
Colaert, René — . . . . .	945 —
Struye, Eugène — . . . . .	924 —

Ces messieurs faisant antérieurement partie de cette Chambre n'avaient pas à justifier de leur nationalité.

En conséquence, la 5<sup>e</sup> commission a l'honneur de vous proposer la validation de l'élection de MM. Berten, Colaert et Struye.

*Le Président,*

JACMART.

*Le Rapporteur,*

C<sup>te</sup> DE BRIEY.

#### ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE VIRTON.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection législative de Virton, du 12 juin 1888.

Le nombre total des votants a été de 660.

Celui des votes valables de 644.

La majorité absolue était donc de 323.

MM. de Briey a obtenu . . . . .	324 suffrages;
Ensch — . . . . .	320 —

M. de Briey, ayant obtenu plus de la majorité absolue, a été proclamé élu.

Aucune contestation n'étant soulevée et les justifications d'âge et de nationalité exigées ayant été produites, votre 5<sup>e</sup> commission a l'honneur, Messieurs, de vous proposer de valider les pouvoirs de M. de Briey.

*Le Rapporteur,*

ANSPACH-UISSANT.

*Le Président,*

JACMART.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU.

MESSIEURS,

Au nom de votre 3<sup>e</sup> commission, j'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection législative qui a eu lieu, le 12 juin 1888, à Neufchâteau.

Le nombre d'électeurs ayant pris part au scrutin était de 644, celui des votes valables de 631.

La majorité absolue était de 316.

MM. Vanderlinden d'Hooghvorst a obtenu.	336 voix ;
De Moor	— 292 —

En conséquence, M. Vanderlinden d'Hooghvorst a obtenu plus de la majorité absolue.

Un seul bulletin a été contesté.

M. d'Hooghvorst, ayant déjà fait partie de cette Chambre, n'a point à justifier des conditions d'âge et de nationalité imposées par la Constitution.

Votre 3<sup>e</sup> commission a donc l'honneur de vous proposer de valider les pouvoirs de M. d'Hooghvorst.

*Le Rapporteur,*

ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président,*

JACMART.

## ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE MARCHE.

MESSIEURS,

Au nom de votre 5<sup>e</sup> commission, j'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection législative qui a eu lieu à Marche, le 12 juin 1888.

Le nombre des votants a été de 280, le nombre des votes valables de 268.

M. Paul de Favereau, seul candidat, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé élu.

M. de Favereau, ayant fait partie de cette Chambre, n'a pas d'autre justification à fournir.

Votre 5<sup>e</sup> commission a donc l'honneur de vous proposer de valider ses pouvoirs.

*Le Rapporteur,*

ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président,*

JACMART.

ÉLECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'ARLON.  

---

Messieurs,

Au nom de votre 5<sup>e</sup> commission, j'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection qui a eu lieu à Arlon, le 12 juin 1888.

Le nombre des votants était de 436,

Celui des votes valables de 374.

M. Tesch, seul candidat, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé élu.

M. Tesch, ayant fait partie de cette assemblée, n'a point de justification d'âge et de nationalité à fournir; votre 5<sup>e</sup> commission a donc l'honneur de vous proposer de valider ses pouvoirs.

*Le Rapporteur,*

ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président,*

JACMART.

---